



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Saint-Denis, le 10 septembre 2018

L'Inspection Régionale des Langues Vivantes

à

Mmes et MM les enseignants de langues
S/C de Mmes et MM les Chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2018

Rectorat

Inspection du second degré

2018-2019

Affaire suivie par

Helen CECIL
Marie-Francine COMARE
Eric MAILLOT
Katharina MUEHLKE
Eléna LERAY

Téléphone
0262 481414
0262 481399
0262 481407
0262 481406
0262 481475

Courriels

helen.cecil@ac-reunion.fr
marie-francine.martin@ac-reunion.fr
eric-francois.maillot@ac-reunion.fr
katharina.muehlke@ac-reunion.fr
elena.leray@ac-reunion.fr
Francky-Gilbert.Lauret@ac-reunion.fr
Thomas.Lan-Nang-Fan@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

BIENVENUE A TOUS,

« Les limites de ma langue sont les limites de mon univers » – Ludwig Wittgenstein

En tant que professeur de LV, l'un de nos objectifs est d'aider chaque élève à élargir sa perception du monde. C'est la formation du citoyen éclairé qui doit guider l'enseignant et la maîtrise linguistique s'impose comme garante d'une intégration sociale réussie.

Il est important de renforcer le répertoire plurilingue de l'élève : la prise en compte des langues familiales, des passerelles lexicales entre les langues pratiquées et les liens vers d'autres langues parentes constituent de formidables champs d'investigation pour la construction de l'autonomie de l'élève.

L'un des leviers pour l'enseignant de langue consiste à sortir de sa classe et parfois de l'isolement pour participer à des moments d'observation et d'analyses croisées de pratiques de classe, au sein d'un même établissement ou d'un bassin de formation.

Le travail en réseaux de mutualisation dans les différentes langues porte ses fruits et doit se développer davantage.

Cette année nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

Dans le cadre de la réforme du lycée, le ministère souhaite développer d'une façon générale les langues vivantes, en particulier, les sections européennes, binationales et internationales au même titre que les enseignements en langue étrangère.

Nous vous rappelons que les dates de passation pour les épreuves écrites des certifications en langue sont parues au BOEN N°31 du 30 août 2018 et nous vous rappelons que les élèves doivent en être informés. Il convient de leur expliquer les modalités de passation. Par ailleurs, dès la rentrée scolaire 2019, les élèves de terminale "engagés dans un parcours linguistique spécifique (sections internationales, sections européennes et de langues orientales)" et les étudiants des BTS "tournés vers les métiers ouverts au commerce international", passeront des épreuves de certification. Un label reconnaissant l'engagement des écoles et établissements scolaires dans des projets européens va être mis en place au 1er semestre 2019.

La semaine des langues dans l'académie de la Réunion se déroulera du **8 au 13 avril 2019**. Nous vous remercions dans un souci de visibilité académique de respecter cette semaine et de valoriser ce temps fort en affichant vos projets sur la carte interactive qui se trouvera sur le portail interlangues. Les rencontres académiques théâtrales en allemand, anglais et espagnol auront lieu pendant cette semaine-là.

2/3

Le Portail Langues Vivantes

Nous rappelons que le portail Langues Vivantes constitue désormais une interface privilégiée entre l'inspection et les professeurs de langue. Sa vocation première est d'aider chacun à accéder aisément aux ressources institutionnelles et académiques. Vous y trouverez non seulement les liens vers les sites les plus utiles pour les langues, mais aussi des informations indispensables publiées par l'inspection des langues vivantes. Sa mise à jour sera régulière. Nous vous invitons donc à vous connecter fréquemment au portail et à l'enregistrer dans vos favoris. Pour y accéder depuis la page d'accueil du site de l'académie (ac-reunion), cliquez sur l'onglet « Académie » en haut à gauche puis, dans le menu « les grands dossiers », cliquez sur « langues vivantes étrangères ». Lien d'accès direct : <https://pedagogie.ac-reunion.fr/langues-vivantes-etranangeres.html>

Les espaces ALLEMAND, ANGLAIS, ESPAGNOL et LETTRES-ANGLAIS, accessibles à partir du portail, contiennent des rubriques spécifiques à l'intention des enseignants des LVE concernées.

Le numérique

Les visites dans les classes de collège et de lycée ont montré cette année encore la nécessité d'un usage plus appuyé des outils numériques pour entraîner les élèves dans les différentes activités langagières. L'usage pertinent du numérique au quotidien doit devenir un levier incontournable pour renforcer l'autonomisation langagière de nos élèves.

L'enseignement des langues vivantes étrangères dans la voie professionnelle

La maîtrise d'une ou plusieurs langues vivantes fait partie intégrante des compétences que doivent acquérir les élèves dans tous les métiers et reste un facteur déterminant d'insertion sociale et professionnelle.

Dans les classes de CAP et de Baccalauréat Professionnel, les objectifs sont de redonner confiance, de consolider et d'enrichir les connaissances culturelles et les compétences langagières des élèves tout en favorisant leur autonomie.

À l'aube de la transformation du Lycée Professionnel, il sera nécessaire de s'interroger sur ces points :

-la contextualisation des enseignements généraux et leur articulation avec les enseignements professionnels grâce à la mise en œuvre de co-intervention en classe.

Il s'agira de donner plus de sens aux enseignements généraux en les rendant plus concrets pour les élèves dans une perspective professionnelle.

-l'importance dédiée à l'ouverture vers l'étranger, qui est également à souligner et à développer, tout en poursuivant l'accompagnement des équipes d'établissements engagées dans ces projets mobilisateurs.

Nous encouragerons fortement toute initiative nouvelle et porteuse notamment en lien avec l'employabilité, et poursuivrons le développement des sections européennes en Baccalauréat Professionnel, notamment dans les filières industrielles.

Les assistants de langue

Leur nombre est cette année de 10 en allemand, 30 en anglais, 3 en chinois, 13 en espagnol et une assistante de portugais, une nouveauté. Merci de les accompagner et de faciliter leur intégration dans l'établissement conformément au cahier des charges que vous avez complété.

3/3

Nous vous rappelons en outre que ces cahiers des charges prévoient que l'assistant soit utilisé pour la réalisation d'un véritable projet pédagogique de classe ou d'établissement, et pas seulement pour des groupes de conversation. Il est nécessaire de cibler les groupes d'élèves avec lesquels il intervient dans le cadre d'une action précise. Enfin, nous attirerons à nouveau l'attention des assistants sur leurs obligations de service en matière d'assiduité, de ponctualité et de régularisation des absences. Tout dysfonctionnement doit être porté à l'attention du chef d'établissement et de nous-mêmes le plus tôt possible.

La rubrique ASSISTANTS, accessible à partir du portail inter langues, regroupe des informations institutionnelles et pratiques à l'intention des assistants de langue et de leurs professeurs référents.

Baccalauréat général et technologique

Le vade-mecum mis en ligne sur le portail et envoyé dans les établissements a prouvé son efficacité et les épreuves ponctuelles terminales se sont déroulées sereinement. Par ailleurs, nous vous demandons de veiller à ce que **les épreuves en cours d'année (ECA)** soient terminées **avant les vacances de mai** afin de ne pas entraver l'organisation de certaines épreuves ponctuelles de langue qui sont susceptibles de démarrer **à partir du 20 mai**.

Très important : Pour les entrants dans l'académie, nous rappelons que le calendrier des examens va **au-delà** de la date fixée pour le début des vacances scolaires (le samedi 6 juillet 2019). D'ores et déjà, vous savez que tout professeur (qu'il exerce en lycée ou en collège) sera mobilisable jusqu'à la fin des épreuves du baccalauréat et des délibérations du jury.

Communication avec les inspecteurs

Nous utilisons la liste de diffusion des professeurs de chaque langue : toutes les informations importantes seront donc envoyées à votre adresse académique en **@ac-reunion**. C'est cette dernière que **vous devez utiliser pour les communications professionnelles. Nos contacts apparaissent sur le portail langues vivantes.**

Pour conclure, nous félicitons nos lauréats de concours et nous adressons nos meilleurs vœux aux collègues qui ont pris ou s'apprêtent à prendre leur retraite. Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux d'entre vous qui ont accepté de s'investir dans l'accompagnement des collègues entrant dans le métier, pour lesquels le tutorat revêt une importance capitale.

Dans l'attente de vous rencontrer dans vos établissements, nous espérons que vous avez passé une excellente rentrée.

Inspection du groupe des langues vivantes :

Helen CECIL, Francine COMARE, Eléna LERAY, Eric MAILLOT, Katharina MUEHLKE, Thomas LAN-NANG-FAN (chargé de mission d'inspection chinois), Francky LAURET (chargé de mission d'inspection LVR)